

AUDIT DE SÉQUESTRATION CARBONE DES TERRAINS DE GOLF

DETAIL DE LAUDIT

POURQUOI RÉALISER UN AUDIT DE SÉQUESTRATION CARBONE D'UN GOLF ?

Les terrains de golf sont des espaces complexes où coexistent activités sportives, paysages aménagés et milieux naturels.

Arbres, surfaces enherbées, haies, plans d'eau, bosquets ou zones naturelles participent au fonctionnement global du site et remplissent différentes fonctions environnementales. Pourtant, ces fonctions sont rarement mesurées de manière globale.

L'audit de séquestration carbone Golf **CARBODROPING** a pour objectif d'apporter une connaissance plus précise de ces caractéristiques environnementales.

Il permet notamment :

- d'identifier les principaux actifs environnementaux du golf ;
- d'évaluer certains stocks de carbone et certains flux annuels de séquestration ;
- de caractériser les espaces naturels et les éléments paysagers ;
- d'établir des indicateurs de suivi ;
- d'apporter des éléments utiles à la gestion et aux décisions futures.

L'objectif n'est pas uniquement de mesurer. Il s'agit de mieux comprendre un territoire vivant et d'en révéler certaines richesses parfois méconnues.



COMMENT SE DÉROULE L'AUDIT ?



L'audit **CARBODROPING** repose sur une approche associant technologies numériques et observations de terrain.

Selon la configuration du site, plusieurs outils peuvent être utilisés :

- cartographie numérique ;
- systèmes d'information géographique (SIG) ;
- photographies aériennes ;
- observations par drone ;
- observations de terrain ;
- modélisation et traitement des données.

Ces outils permettent notamment :

D'identifier

- les surfaces enherbées ;
- les bosquets et arbres isolés ;
- les haies ;
- les plans d'eau ;
- les zones humides ;
- les espaces naturels.

D'analyser

- certains stocks carbone ;
- les flux annuels de séquestration ;
- la répartition des différents milieux ;
- les continuités écologiques ;
- l'évolution du site dans le temps.

L'ensemble des données collectées est ensuite analysé et synthétisé dans un rapport clair et illustré.

QUE CONTIENT LE RAPPORT D'AUDIT ?

Le rapport d'audit CARBODROPING a été conçu pour être à la fois :

- rigoureux ;
- lisible ;
- exploitable dans la durée.

Il comprend notamment :

Une présentation générale du site

- surfaces étudiées ;
- organisation des espaces ;
- principaux éléments paysagers ;
- synthèse environnementale.

Une cartographie simplifiée

avec :

- les surfaces enherbées ;
- les haies et alignements d'arbres ;
- les zones boisées ;
- les plans d'eau ;
- les espaces naturels.

Une analyse des actifs environnementaux

Le rapport présente :

- certains stocks de carbone identifiés ;
- les flux annuels de séquestration ;
- les éléments favorables à la biodiversité ;
- les zones humides ;
- les éléments paysagers remarquables.

Des indicateurs de suivi

Ces indicateurs permettent :

- d'observer l'évolution du site ;
- de mesurer certains progrès ;
- d'éclairer les choix futurs.

DE LA MESURE À LA VALORISATION

Mesurer n'est pas une fin en soi. L'intérêt d'un audit réside dans sa capacité à fournir des informations utiles pour comprendre, gérer et préparer l'avenir.

L'audit CARBODROPING identifie, mesure et structure certains actifs environnementaux présents sur le golf.

Il peut notamment mettre en évidence :

- des stocks carbone ;
- des flux annuels de séquestration ;
- des espaces favorables à la biodiversité ;
- des zones humides ;
- des éléments paysagers ou écologiques remarquables.

Cette connaissance peut contribuer :

- à mieux faire reconnaître les engagements environnementaux du golf ;
- à alimenter une stratégie environnementale ;
- à préparer certaines démarches de reconnaissance ;
- et, lorsque les conditions le permettent, à envisager, lorsque les conditions le permettent, certaines formes de reconnaissance ou de valorisation environnementale et économique.

CARBODROPING a pour vocation :

- d'identifier ;
- de mesurer ;
- d'analyser ;
- de structurer les actifs environnementaux.

CO2VALORIS a pour vocation :

- de favoriser leur reconnaissance ;
- de mettre en relation les acteurs ;
- d'accompagner leur valorisation.

CONCLUSION

Un golf n'est pas seulement un lieu où l'on joue. C'est un territoire vivant dont certaines fonctions environnementales peuvent être mesurées, suivies et mieux comprises.

L'audit de séquestration carbone Golf **CARBODROPING** s'inscrit dans cette démarche. Il contribue à transformer des données en connaissances et des connaissances en perspectives d'avenir



CARBODROPING

Analyse - Valorisation - Trajectoire carbone

Téléphone : +33 7 49 24 47 11

Courriel : contact@carbodropping.com

Site Internet : www.carbodropping.com